

Telma, le roi du frein qui ne s'use jamais

🝙 > Île-de-France & Oise | Julie Ménard | 16 octobre 2017, 19h12 | 📍 💆 🗨 0



Saint-Ouen-l'Aumône est le directeur général de Telma, l'usine qui produit un système de freinage écologique. LP/Julie Ménard

Dans le registre des entreprises remarquables d'Ile-de-France, Telma, dont l'usine est basée à Saint-Ouen-l'Aumône, s'est fait une réputation mondiale.

Des freins définitifs qu'il ne faut jamais changer... Vous en rêviez ? Telma l'a fait. Implantée à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) depuis plus de 70 ans, l'usine produit un modèle de système de freinage à induction. Ce ralentisseur électromagnétique permet au véhicule équipé de s'arrêter sans aucun frottement ni échauffement. Une innovation apparue en 1946 qui connaît un tel succès que le nom Telma est devenu générique.

« Nous n'avons que trois concurrents en Europe qui ont repris notre principe, pointe Olivier Saint-Cricq, le directeur général depuis 2005. Les autres sont chinois mais leurs freins ne sont pas encore de très bonne qualité. » Si le produit marche si bien, c'est qu'il présente d'importants avantages écologiques mais aussi économiques. Tandis que des plaquettes de frein deviennent obsolètes tous les 30 000 km environ, le Telma, lui, est définitif. Dans l'optique de rester compétitif, les chercheurs de l'usine ont développé un module de commande qui se relie au système de freinage. Un complément qu'ils sont les seuls à proposer dans le monde.



Les freins Telma sont plus écologiques et économiques que les systèmes de freinage traditionels. (LP/Julie Ménard)

Actuellement, la plupart des véhicules équipés de ces freins à induction sont des poids lourds. Camions, bus de toutes tailles, camping-cars, engins de chantier ou camionettes, il s'agit principalement de moyens de transport de personnes ou de marchandises. « Certains ralentisseurs d'ascenseurs comme ceux de la Tour Eiffel utilisent aussi notre concept », ajoute le directeur général. Afin de pouvoir élargir la clientèle, les équipes réfléchissent à une solution pour rendre le produit moins lourd afin d'équiper des véhicules plus légers. « Le bureau d'étude se concentre sur cette tâche, poursuit Olivier Saint-Cricq. On disposera d'un premier prototype fonctionnel au début de l'année 2019. »

Dans la ligne de mire de la direction : les véhicules de ramassage des ordures. Les arrêts à répétition qu'ils effectuent usent particulièrement leurs plaquettes de frein, engendrant un budget considérable pour les entreprises propriétaires. La difficulté reste de convaincre les clients. Le Telma devant être intégré sur le véhicule lors de l'assemblage, ce sont les constructeurs eux-même qui doivent faire appel à l'usine. « Mais ils ont tout intérêt à produire des plaquettes de freins traditionnelles qui coûtent beaucoup plus cher sur le long terme et génèrent plus de bénéfices, explique le dirigeant. On doit donc convaincre les utilisateurs finaux pour qu'ils exigent le produit directement à leur fournisseur de véhicules. »

Un enjeu écologique important

Le système de freinage Telma est garanti sans friction. Il n'émet donc aucune particule fine dans l'atmosphère, contrairement aux plaquettes et disques de freinage traditionnels. « Aujourd'hui tout le monde a été sensibilisé aux émissions de CO2 des véhicules motorisés, explique Olivier Saint-Cricq. Mais le frein pollue six à huit fois plus que le pot d'échappement. Et ça, on n'en parle pas beaucoup. » Composées de cuivre, carbone, plomb, chrome, nickel et baryom, ces particules microscopiques et inodores se déposent dans les alvéoles pulmonaires. « Le frein Telma est une alternative plus écologique, poursuit le directeur général. On a besoin du soutien de l'Etat pour inciter les constructeurs automobiles à respecter des normes moins polluantes. » Chaque année en France, 48 000 décès seraient dus à la pollution de l'air aux particules fines.

Clés

224 le nombre d'employés du groupe dont 122 basés à Saint-Ouen-l'Aumône. Les autres sont répartis aux Etats-Unis, en Inde, en Allemagne, en Chine et au Brésil.

9 883 systèmes de freinage Telma produits et vendus en 2016 représentant un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros.

86 % des ventes faites à l'export.

600 clients à travers le monde.

2 grandes séries de systèmes de freinage Telma (Axial et Focal) avec 6 gammes chacune déclinées en 571 applications différentes. 250 plateformes de véhicules, dont chacune dispose de plusieurs modèles, équipées avec Telma.